

a trouvé des écrivains dévoués pour provoquer sa ruine, et d'autres écrivains non moins généreux, non moins habiles, non moins philanthropes, non moins courageux, pour combattre sa suppression et réclamer son maintien. La question a soulevé des considérations historiques, topographiques, agronomiques, hygiéniques ; elle a eu ses apôtres et ses martyrs, elle a rencontré partout, dans nos contrées, des spectateurs attentifs de cette lutte animée, violente même. Le champ de bataille, d'abord limité dans l'arène de cette Société d'Agriculture de Trévoux, qui, sous un titre modeste, poursuit une œuvre si grande, avec raison, avec calme, avec conviction et talent, le champ de bataille s'est agrandi. Une enquête a été sollicitée et nous promet, pour l'avenir, des résultats moins incomplets que ceux donnés par la Commission. — Les débats ont retenti dans tous les départements circonvoisins, et l'on sait, dans un rayon de 25 lieues autour de Lyon, le nom de tous les adversaires ou défenseurs de l'inondation. L'honorable M. Rivoire, membre du conseil général et juge de paix à Chalamont, M. Nolhac, M. Ponchon et M. Guerre, dans son spirituel plaidoyer, se sont déclarés partisans du maintien des étangs de la Bresse ; MM. Puvis, Journal, Guichard, Bodin, Greppo père et Greppo fils, Chardon D. M. et enfin M. Digoïn, dans son mémoire très remarquable, consacré à la question légale des étangs, ont paru dans la lutte avec des armes plus ou moins puissantes, demandant ou la dessication progressive et lente, ou la dessication générale et immédiate, tous inspirés par d'incontestables sentiments d'amour pour l'assainissement du sol, et de sollicitude pour les populations rurales du plateau de la Dombes.

Le grand in-8° de M. Nolhac, imprimé avec la correction et le soin inhérents aux presses de M. Louis Perrin, est vraiment un traité complet sur la matière, distribué avec ordre et écrit avec facilité. Cet ouvrage est divisé en chapitres dont le titre annonce le contenu. — 1° Raison de l'établissement des étangs ; 2° Examen des pernicieux effets qu'on leur attri-